

# Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle: La Chine au chevet du Mali

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 17 OCTOBRE 2022

# 1202

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Avant-projet de constitution**

## Le choix de la langue fait débat!



**Déroulement de la révision annuelle des listes électorales (RALE) : Les constats de la mission d'observation de la Modele Mali**



**Affaires Étrangères et Coopération internationale : Fin de mission de 3 ambassadeurs, 1 consul et 15 conseillers**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**16** Oct.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**338**

Nouveaux cas confirmés

**03**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**527 846** Vaccinations incomplètes

**2 029 183** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 709**

**Guéris**

**31 865**

**Décès**

**742**

dont 22 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.17



P.24



## / Une /



Avant-projet de constitution : Le choix de la langue fait débat !

P.5

## / Brèves /



Burkina : Au moins 11 morts, dont trois soldats, lors d'une attaque jihadiste  
 Burkina : Le putschiste Traoré au 35e anniversaire de la mort de Thomas Sankara  
 Somalie : Le pays menace de sanctions les commerces extorqués par les jihadistes  
 Congo : Liberté provisoire accordée à une étudiante après 20 mois de détention  
 Défense et sécurité : Les FAMa s'attèlent à la maîtrise des armes  
 Soudan : Cinq morts dans des heurts tribaux dans le Sud

P.11  
 P.11  
 P.12  
 P.12  
 P.13  
 P.13

## / Actualité /



Journée mondiale de la prévention et de la réduction des risques et catastrophes :  
 24516 sinistrés d'inondation assistés  
 Gestion des engrais subventionnés : Le ministre Keita prône la transparence  
 Création d'emploi : Un partenariat fécond entre le MEFP et la société Danew Talla Electronics  
 Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle : La Chine au chevet du Mali  
 Lutte contre la corruption au Mali : Le rôle des médias au cœur des échanges justice/presse

P.15  
 P.16  
 P.17  
 P.18  
 P.19

## / Politique /



Attaque à l'engin explosif improvisé à Bandiagara : L'Adéma-PASJ, invite les autorités à identifier les auteurs  
 Déroulement de la révision annuelle des listes électorales (RALE) : Les constats de la mission d'observation de la Modele Mali  
 Affaires Étrangères et Coopération internationale : Fin de mission de 3 ambassadeurs, 1 consul et 15 conseillers  
 Lettre ouverte à Son Excellence, le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat.

P.21  
 P.22  
 P.24  
 P.25

## / Culture & société /



GASPI : Retour « BRUTAL »

P.28

## / International /



Éthiopie : L'UA appelle les belligérants à "se réengager" dans la paix  
 Terrorisme : La menace jihadiste se profile à la frontière entre le Niger et le Bénin

P.29  
 P.30

## / Sport /



XAVI : « Être entraîneur du Barça, est une tâche ingrate »

P.31

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**





# Avant-projet de constitution

## Le choix de la langue fait débat !

« Le français est la langue d'expression officielle » au Mali. L'avant-projet de la constitution l'a encore mentionné, mais avec une possibilité de changement. Cependant, au nom de la souveraineté, de la volonté des maliens de tourner complètement la page avec l'ancien pays colonisateur, la France, des citoyens proposent le choix d'une langue locale, comme « langue d'expression officielle ». Choix sur lequel les avis divergent...

**D**ans le nouvel avant-projet de constitution - remis au président de la transition, Colonel Assimi Goïta, la semaine dernière au cours d'une cérémonie officielle -, il est expressément mentionné à l'article 31 : « Les langues parlées au Mali par une

ou plusieurs communautés linguistiques font partie du patrimoine culturel. Elles ont le statut de langues nationales et ont vocation à devenir des langues officielles. La loi fixe les modalités de protection, de promotion et d'officialisation

des langues nationales. Le français est la langue d'expression officielle ».

Cependant, le nouveau texte apporte une précision de taille et relance un vrai débat au sein de l'opinion. En effet, selon ce nouveau texte, « l'Etat peut adopter, par la loi, toute autre langue étrangère comme langue d'expression officielle. » Une précision qui ouvre le débat sur une éventuelle volonté de couper le lien ombilical avec la France, véritablement décriée au Mali. La tension entre la France et les autorités de la transition a précipité le départ de la force française Barkhane du sol malien, on s'en souvient.

Après ce départ des forces françaises du territoire du Mali, une frange de la population a réclamé et continue de réclamer l'abandon de la langue française et la monnaie du F CFA. Aussi, certains maliens ne sont pas du tout satisfaits de retrouver, dans l'avant-projet de la constitution malienne, le français comme langue officielle parlée au Mali.

« D'accord ! Bamanankan comme langue d'expression officielle. Neko (expression en bambara qui veut dire : je dis) tu vas gérer l'administration publique avec quelle langue ? Tes lettres administra-



tives et tes documents seront transcrits dans quelle langue ? » S'est interrogé le journaliste Malick Konaté qui finit par conclure que l' « on va retourner à l'école pour apprendre à lire et à écrire ».

« En tant que défenseur des 13 langues nationales du Mali, je suis en partie d'accord avec vous sur la nécessité de prioriser l'unité et la cohésion nationales dans un contexte de crise politico-militaire. En effet, tout ce qui pourrait nous détourner des enjeux vitaux de la nation actuellement doit attendre. C'est pourquoi, la formulation du projet de constitution sur les langues nationales me convient et me paraît réaliste.

Par contre, je ne partage pas votre point de vue sur la portée supposée réduite de nos langues nationales. Prenons l'exemple du Bamanan-kan parlé par la majorité des maliens, qui est aussi compris par une partie des citoyens de 10 des 15 pays de la CEDEAO (Malinke, Djoula, Mandinko). Cette langue est par excellence une langue commerciale et d'affaires (Djoulakan) pour un développement endogène orienté vers nos populations du Mali et de la sous-région. La question de fond est pourquoi depuis 1960, les maliens ne parviennent pas à maîtriser le français (officiel et enseigné) alors qu'ils parviennent à communiquer dans une langue nationale qui n'est pas officielle et enseignée malgré nos diversités », a indiqué Dr Aboubacar Sidiki Kanté, Défenseur de l'écriture N'Ko. Pour ce spécialiste, ceux qui

limitent la question des langues aux aspects identitaires et folkloriques appréhendent peu le potentiel économique et intégrateur de nos langues nationales. C'est ainsi que, par exemple, les Dogons communiquent en Fulfulde, que les Peulhs du Wassoulou ou du Khasso communiquent en Mandekan ou que les Soninkés de Banamba communiquent en Bamanan-kan.

S'agissant de l'ouverture internationale, notons que seuls 20% de la population a besoin de communiquer régulièrement en langues étrangères (hommes d'affaire, dirigeants politiques...).

Mohamed Ag explique : « personnellement j'ai étudié le Tamasheq au lycée comme langue nationale deux (2) heures par semaine. C'est une langue vraiment riche en vocabulaire et en grammaire ; n'empêche que le bambara est la langue la

plus parlée au Mali. A part sur le papier, le bambara bat même le français. Le français reste pour le moment une alternative et un moyen de rassemblement. Nous sommes loin d'avoir fini avec la langue de Molière ! ». Selon lui, il revient au Ministère de l'Education de voir comment impliquer nos langues nationales de plus en plus dans notre système éducatif.

Pour sa part, un internaute malien estime que « Dans le contexte malien, il est risqué de donner la primauté juridique (officielle) à une langue bien que généralement parlée par une bonne partie de la population du pays. Dans des pays à faible diversité ethnique comme le Rwanda, le Togo où il n'y a pas plus de 3 langues nationales, cela paraît possible. »

« Comment obliger constitutionnellement le Sarakolé à utiliser la langue Songhoï et inversement comment le Kidalois devrait communiquer officiellement en bambara ? », s'est-il interrogé avant de conclure que ce choix, ne peut demeurer que politique alors que le débat reste fortement culturel, d'où le risque d'affaiblir l'unité nationale plutôt que de la renforcer.

« Ne tombons pas sous le charme sémantique du concept de souveraineté sans en explorer le contenu. La vraie souveraineté, devrait consister à apporter des réponses aux multiples problèmes fondamentaux, à satisfaire les services sociaux de base, à trouver des stratégies de développement les mieux adaptées à notre situation et à travailler pour atteindre ce but », conseille-t-il.

■ Binadjan Doumbia





## Casimir Sangala

Langue nationale : je propose l'arabe, le nko ou le bamanankan.



## Malick Konate

On ne parle même pas de Bamanankan. On mélange Bamanankan et arabe. Exemple : beaucoup d'entre nous disent Sougou à la place de Dôgôfiè. Sougou, c'est en arabe et Dôgôfiè, c'est bama-nankan.



## Nia Dialla Keita

Premier League : Liverpool fait la bonne affaire d'Arsenal, en battant son dauphin Manchester City (1-0)



## Ouverture Média - OM

OM INFO : #Urgent  
ARRESTATION DE DENKORO  
Multiplicateur d'argent, Playboy et insaisissable Escroc



\*DRAMANE DOUMBIA alias «DENCORO, l'escroc international, le «Playboy» insaisissable et le Malfrat le plus recherché est finalement tombé dans les filets du commissaire YAYA NIAMBÉLÉ.\*

DENCORO, le «Multiplicateur » de billets de banque a été arrêté ce dimanche 16 Octobre aux environs de 04heures au niveau du TERRAIN CSK. Il était à bord de son véhicule TOYOTA-V6 couleur blanche. Après trois mois de recherche et de filature, le commissaire principal YAYA NIAMBÉLÉ, à la tête d'une unité constituée pour les besoins de la cause, vient de mettre fin au parcours de l'Escroc.

C'est à la suite de plusieurs plaintes enregistrées au niveau du Commissariat de la police du 16ème Arrondissement que le Bouillant Commissaire YAYA NIAMBÉLÉ a lui-même pris la tête de l'unité d'intervention. Une mission faisant suite à Plus de trois mois de filature et de surveillance. Son vaste domaine appelé DENCORO-BOUGOU, une véritable forteresse, nichée sur la colline de YIRIMADIO était constamment sous surveillance. Ses faits et gestes aussi.

C'est finalement ce dimanche aux environs 04h, non loin du «Terrain CSK» à MISSABOUGOU, alors qu'il se trouvait à bord de son véhicule de luxe (une 4X4 - V6 couleur blanche) avec un complice du nom de BOUBACAR HAIDARA qu'il a été interpellé.

Une perquisition en bonne et due forme a été effectuée chez lui à DENCOROBOUGOU.

Faut-il le rappeler ? Présumé multiplicateur de billets de banque, DENCORO a été plusieurs fois interpellé par la police et même déféré au tribunal. Mais il est toujours parvenu à s'en extraire.

DENCOROBOUGOU, son fief est protégé par des loubards et des Gar-

diens armés de fusils à pompe et qui l'avertissent à la moindre alerte. Et il disparaissait alors ! Mais cette fois-ci, il n'a pas vu le coup venir. Nous y reviendrons plus en détails dans nos prochaines livraisons. BAMANANDEN  
JOURNAL KOJUGU



## FIGARO DU MALI



Les vacataires exigent l'annulation des résultats du concours direct d'Assistants de l'enseignement supérieur

**COMMUNIQUE N° : 00/CCVM/2022**  
**COLLECTIF DES CHERCHEURS VACATAIRES DU MALI**  
Nous, membres du Collectif des Chercheurs Vacataires des universitaires, instituts et grandes écoles du Mali :

- Vu les nombreux cas de conflits d'intérêt ;
- Vu la nécessité d'avoir un enseignement supérieur qui forme une Elite compétente capable d'amener notre pays le Mali vers son plein épanouissement avec des enseignants de qualité ;
- Vu le manque de transparence dans la conduite du processus du concours direct de recrutement d'Assistants de l'Enseignement supérieur, ouvert suivant le communiqué N° 2022-0000010/MESRS-SG du 19 Mai 2022 ;
- Vu les irrégularités constatées dans les résultats publiés par le communiqué N° 2022-000036/MESRS-SG du 6 Octobre 2022 ;
- Vu les nombreux cas de favoritisme constatés dans l'organisation du concours ;
- Considérant la profonde et légitime volonté du peuple malien de voir un « Mali Koura » juste et vertueux qui rompt avec les mauvaises pratiques d'une autre ère ;
- Considérant la nécessité d'avoir des enseignants de qualité pour avoir une formation de qualité ;

**Rejetons avec la dernière énergie lesdits résultats dans lesquels nous ne nous reconnaissons pas, et demandons :**

- L'arrêt immédiat du processus ;
- L'annulation pure et simple des résultats ;
- La mise en place d'une commission d'enquête pour situer les responsabilités pour la prise de sanctions à la hauteur des forfaits.

Fait à Bamako, le 14 octobre 2022  
Le porte-parole  
M. Ibrahim TOURE

Alger a accueilli le 13 octobre 2022 une session extraordinaire du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC, réunissant #Algérie, #Mauritanie, #Mali et #Niger). Le chef d'état-major général des Forces Armées Maliennes, le général Oumar Diarra représentait le Mali.

Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a reçu aussi les chefs

d'état-major du CEMOC, en présence des ambassadeurs des membres permanents au Conseil de sécurité de l'ONU, de l'ambassadeur d'Allemagne, du Coordonnateur résident de l'ONU et du représentant de l'Union Africaine.

L'Algérie s'efforce de "redynamiser le mécanisme de coopération et d'interopérabilité entre les pays membres du CEMOC, et ce à travers l'examen et l'adoption de nouveaux projets de textes juridiques"



## ■ Ammy Baba Cisse



Des prétendus repentis et patriotes dans l'âme, prétendus soutiens à la transition, traitent aujourd'hui les Colonels de proches de la France. Qu'est ce qui n'a pas marché.

## ■ Issa Kaba



Trop de faux débats ces derniers temps...l'insécurité est grandissante ( terrorisme et coupeurs de route)

## ■ Macky Sall



J'adresse mes condoléances émues au Président @RTErdogan et au peuple turc ami suite aux nombreux morts dans l'explosion d'une mine. Paix à l'âme des victimes.

En devenant première en Afrique francophone, l'#UCAD retrouve sa place naturelle. Fier d'être un ancien de l'UCAD comme mes collègues @mohamedbazoum du Niger et @PatriceTalonPR du Bénin. Félicitations aux enseignants et aux étudiants.

## ■ Imam Oumarou Diarra



Bien rentré de Genève, où j'ai conduit la délégation du Mali à la 73ème session de UNHCR. Nous avons profité de ce séjour, pour faire un plai-

oyer intense sur l'accompagnement et la mobilisation des ressources en faveur des PDI et des réfugiés maliens.

Merci à vous toutes/tous pour vos vœux, prières et encouragements Rdv tout à l'heure à l'ONG Al Farouk pour la cause des orphelins dans le cadre du mois de la solidarité.

OD



## ■ Ousmane Sonko



Les plus grands pays de ce monde ont su surmonter leurs défis et se développer, sans que leurs dirigeants n'aillent quémander de l'aide dans les rencontres internationales. #Focus2024





## ■ Serge Daniel



#Mali/ D'après mes informations de ce 14/10/, les Jihadistes procèdent depuis 15 jours à des enrôlements forcés dans les villages et hameaux de Mondoro (Centre ).ils ont également attaqué une localité voisine. L'armée malienne mène actuellement des frappes contre leurs positions

## ■ Wassim Nasr

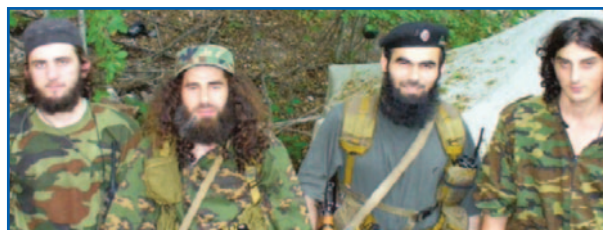


#Ukraine Abdel Hakim al-Chichani, ancien émir d'Ajnad al-Kavkaz [soldats du Caucase] en #Syrie (2013-19) est arrivé en #Ukraine/guerre de #Tchétchénie 2007-09 selon source « #HTS lui avait donné un ultimatum pour quitter #Idleb »/les deux dernières photos ont été prises en Syrie



Abdel Hakim n'a pas été dans les rangs d' #AlQaeda ni de l' #EI, il est même resté neutre avec son groupe lors des combats fratricides qui ont secoué le réduit d' #Idleb. Sa sortie de #Syrie vers l' #Ukraine n'est que la suite logique de son parcours depuis la guerre de #Tchétchénie

Une rare photo de sa période tchétchène, il est répété depuis son arrivée en #Syrie, et malgré son jeune âge, qu'il a eu un poste de commandement lors de la bataille de #Grozny. Encore une fois ni lui ni son groupe n'ont eu d'allégeance à #AQ ou l' #EI



## ■ Martin Fayulu



Je suis attristé par la mort de Verckys Kiamwangana Mateta. Un saxophoniste hors pair qui a, en plus, richement alimenté la discographie congolaise. Toutes mes condoléances à sa famille biologique et à la famille culturelle congolaise. Que son âme repose en paix!

## ■ Kalilou Konaté



Si le visa était à offrir ce soir à l'ambassade de France, la route du premier pont serait impraticable jusqu'à demain matin. Et par qui en première ligne ? : les pseudos panafricanistes.

## ■ Gouvernement du Mali



Lutte contre le COVID-19 au Mali : Le Premier ministre par intérim reçoit le patron de l'alliance pour la vaccination contre la COVID-19.

Le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga a reçu, ce vendredi 14 octobre 2022, M.Ted Chaïban, Coordonnateur mondial de l'Alliance pour la vaccination contre le COVID-19. Cette alliance est composée de l'UNICEF, de La Croix-Rouge, de l'USAID et de l'Organisation Mondiale de la Santé. Au menu des échanges, les mesures à prendre pour améliorer le taux de la couverture vaccinale contre le Covid-19 au Mali. M.Chaïban a demandé l'appui du Premier ministre par intérim pour la réussite de la prochaine campagne vaccinale à la faveur du mois de Solidarité, dont une semaine est dédiée à la santé. Il a félicité le Mali pour les efforts consentis à travers le suivi du plan national de vaccination, avant de réaffirmer la disponibilité de l'Alliance à apporter l'appui technique et financier nécessaire pour la réussite de la campagne vaccinale.

Le Chef du Gouvernement par intérim a, au nom du Président de la Transition le Colonel Assimi Goïta, remercié son hôte pour sa visite au Mali. Le Colonel Maïga a souligné à son hôte, la détermination du gouvernement sous l'égide du Président de la Transition, Chef de l'Etat, S.E. le Colonel Assimi Goïta, à poursuivre les efforts pour une meilleure couverture vaccinale contre le COVID. Le Premier ministre par intérim a invité les responsables de l'Alliance à orienter également leurs efforts vers le renforcement du dispositif de santé sinon des capacités de façon générale. Vos recommandations, à conclure le Colonel Abdoulaye Maïga seront transmises à qui de droit.

CCRP/Primature



Ministre de la Refondation de l'Etat - MRE

**SIGRH**

## Projet SIGRH : Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines

Suite au lancement officiel du Projet **SIGRH - Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines** de l'Etat et des Collectivités Territoriales le 24 mai 2022 par le Président de la Transition, Chef de l'Etat le **Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions - MRECRI** a l'honneur de vous informer du démarrage de la phase de **Recensement des Agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales** sur toute l'étendue du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires.

Au cours de cette opération, qui se déroulera **du Jeudi 1er septembre 2022 au 30 novembre 2022**, une **Fiche Individuelle de Collecte de Données** sera soumise par les différents Chefs de service compétents à chaque Agent concerné de leur ressort afin de la renseigner.

La fiche dûment renseignée doit être impérativement accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- **une copie de l'Arrêté d'intégration ou de la décision de recrutement ;**
- **une copie justifiant la position statutaire ;**
- **une copie de la carte NINA ou de la Fiche descriptive individuelle du RAVEC ;**
- **une copie de l'extrait d'acte de naissance.**

Sont concernés par le Recensement, tous les Agents de l'Etat et des Collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire national et dans les ambassades et consulats, à savoir :

- les Agents fonctionnaires et contractuels de la fonction publique de l'Etat du statut général, des statuts particuliers et des statuts autonomes, sauf des Forces de Défense ;
- les Agents fonctionnaires et contractuels des collectivités territoriales des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'emploi et de la formation professionnelle pris en charge par l'Etat à travers le système de mise à disposition ;
- les enseignants des écoles communautaires (ECOM) et des animateurs CED, CAF, CAFé et CEI bénéficiant des appuis financiers du budget d'Etat sous forme de subventions ;
- les Fonctionnaires des collectivités territoriales du cadre de l'administration générale ; et
- les Agents contractuels des collectivités territoriales payés sur ressources propres.

Chers **Représentants de l'Etat, Agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et Partenaires sociaux**, les Plus Hautes Autorités de la Transition comptent sur votre accompagnement et attachent du prix à la pleine participation de tous et de chacun à la réussite de cette opération d'une importance capitale dans la nécessaire **Refondation de la Gestion des Ressources Humaines** de notre Administration publique et parapublique.



## Burkina : Au moins 11 morts, dont trois soldats, lors d'une attaque jihadiste



**A**u moins trois soldats et huit supplétifs civils de l'armée ont été tués samedi lors d'une attaque de jihadistes présumés dans le nord du Burkina Faso, ont indiqué à l'AFP des sources sécuritaires.

"Une embuscade des GAT (Groupes armés terroristes) a visé une patrouille mixte de soldats et de VDP", les Volontaires pour la défense de la patrie, supplétifs de l'armée, "dans la commune de Bouroum (nord). Le bilan est de trois soldats et huit VDP tombés (tués)", a déclaré à l'AFP une source sécuritaire. Une autre source des services de sécurité a confirmé, parlant de "bilan provisoire".

Selon cette dernière source, "l'accrochage a eu lieu dans la localité de Silmangué, dans la province du Namentenga". "Le bilan provisoire fait état d'une dizaine de victimes (morts), deux blessés et deux portés disparus", a-t-elle ajouté.

Cette attaque survient deux semaines après un coup d'Etat militaire le 30 septembre, perpétré par le capitaine Ibrahim Traoré, contre le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, et au lendemain de la désignation du capitaine Traoré comme président de la transition par des assises nationales.

Il s'agissait du deuxième coup d'Etat au Burkina Faso en huit mois, liés à la situation sécuritaire dans ce pays en proie à la violence jihadiste depuis sept ans.

Le 24 janvier, des militaires emmenés par le lieutenant-colonel Damiba, regroupés au sein d'une junte appelée Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), avaient renversé le président Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'incapacité face aux attaques jihadistes qui se sont multipliées au Burkina.

Elles n'ont pas cessé en huit mois et, face à la dégradation constante de la situation, un nouveau putsch a eu lieu le 30 septembre, qui a porté à la tête du MPSR Ibrahim Traoré, afin de "recentrer la transition sur les urgences sécuritaires", selon la junte.

Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées à des mouvements jihadistes affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique.

Ces attaques régulières ont fait des milliers de morts et contraint quelque deux millions de personnes à fuir leurs foyers.

Plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, notamment du côté des frontières avec le Mali et le Niger.

AFP

## Burkina : Le putschiste Traoré au 35e anniversaire de la mort de Thomas Sankara



**L**e capitaine Ibrahim Traoré, qui a pris le pouvoir il y a deux semaines lors d'un putsch au Burkina Faso, a assisté samedi à une cérémonie marquant le 35e anniversaire de l'assassinat du président révolutionnaire Thomas Sankara, a constaté un journaliste de l'AFP. En treillis militaire et béret rouge, le capitaine Traoré, désigné vendredi président de la transition par des assises nationales, a déposé une gerbe de fleurs au pied de l'immense statue de Thomas Sankara, érigée en 2019 sur le site où il a été assassiné le 15 octobre 1987 et où un mémorial a été créé.

M. Traoré a ensuite reçu, aux côtés de 11 autres récipiendaires, un trophée symbolisant le "passage du flambeau de la révolution à la jeunesse". Le capitaine Traoré a, à 34 ans, le même âge qu'avait le capitaine Sankara lors de sa prise de pouvoir en 1983, également lors d'un coup d'Etat. "Après tous les efforts consacrés pour obtenir la justice, aujourd'hui la mission la plus importante est de transmettre aux générations futures l'idéal, la vision et les valeurs portées par Thomas Sankara", a déclaré le président du mémorial, Pierre Ouédraogo.

Selon lui, il était "important" que ce flambeau soit remis au capitaine Traoré, "plus haute personnalité de l'Etat, afin que les idées, les valeurs de Thomas Sankara puissent l'inspirer pour peut-être construire le sankarisme du XXIe siècle". "Quel que soit ce qui se passe au Burkina", en proie à la violence jihadiste depuis 2015, "Sankara est et reste un symbole, une référence face aux défis, aux difficultés, pour aller en avant", a poursuivi M. Ouédraogo, colonel à la retraite.

Le nouvel homme fort du Burkina Faso n'a pas pris la parole.

Arrivé au pouvoir par un putsch en août 1983, Thomas Sankara, icône panafricaine aux idées progressistes, a été tué le 15 octobre 1987 lors d'un autre coup d'Etat fomenté par son numéro deux, Blaise Compaoré. Ce dernier gardera le pouvoir jusqu'à sa chute en 2014, à la suite d'une insurrection populaire. Pendant les 27 années de pouvoir de M. Compaoré, la mort de Thomas Sankara, qui voulait "décoloniser les mentalités" et bouleverser l'ordre mondial en prenant la défense des pauvres et des opprimés, a été un sujet tabou. Blaise Compaoré a été chassé par la rue pour avoir voulu modifier la constitution et se maintenir au pouvoir. Il vit depuis en exil en Côte d'Ivoire.

En avril, le tribunal militaire de Ouagadougou l'a condamné par contumace à la prison à perpétuité pour son rôle dans l'assassinat de Thomas Sankara et de 12 de ses compagnons, à l'issue d'un procès-fleuve de six mois.

AFP

## Somalie : Le pays menace de sanctions Les commerces extorqués par les jihadistes



Le gouvernement somalien a menacé samedi de sanctions les commerces payant une taxe aux islamistes radicaux shebab, qui financent en partie leur sanglante insurrection par cette lucrative source de revenus.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a déclaré que la loi sera appliquée sévèrement contre les commerçants versant de l'argent aux shebab, alliés d'Al-Qaïda. Selon les experts, ce système de taxation, complexe et très étendu, leur rapporte des millions de dollars chaque année.

Toute entreprise reconnue coupable d'avoir payé ou collaboré de quelque façon avec les insurgés "sera traduite en justice" et risque une révocation de sa licence commerciale.

"Tout marchand qui obéit aux instructions de terroristes et leur fournit un revenu ne sera plus jamais autorisé à faire du commerce en Somalie", indique une lettre du ministère envoyée aux intéressés.

"Toute société dans laquelle sont impliqués des membres des shebabs, ou qui commandite leurs marchandises, verra ses propriétés, y compris immobilières, confisquées par le gouvernement", selon le document. Les shebabs tentent de renverser le gouvernement de Mogadiscio depuis plus de 15 ans. Ils organisent régulièrement des attentats meurtriers et des attaques contre des cibles civiles et militaires.

Malgré des efforts internationaux pour affaiblir l'organisation, les jihadistes restent implantés dans de vastes zones rurales et utilisent la menace pour collecter des taxes dans les territoires qu'ils contrôlent. Ils taxent l'immobilier, le transport routier à des checkpoints, et les droits de douane sur les importations passant par le port principal de Mogadiscio, selon un rapport de 2020 du Hiraal Institute, un think-tank somalien.

Ce dernier estimait à l'époque que ce système rapportait aux insurgés au moins 15,4 millions d'euros par mois, rivalisant avec le total des taxes collectées par le gouvernement.

Cette lettre a été envoyée alors que l'armée somalienne, soutenue par des milices locales, est engagée dans ce que le président Hassan Sheikh Mohamoud, élu en mai, a présenté comme une "guerre totale" destinée à éliminer les jihadistes.

Les shebabs ont intensifié leurs violences ces derniers mois. En octobre, un triple attentat à la bombe a tué 30 personnes à Beledweyne (centre). L'attaque d'un hôtel de Mogadiscio avait fait 21 morts en août.

## Congo : Liberté provisoire accordée à une étudiante après 20 mois de détention



Une étudiante congolaise accusée d'"atteinte à la sécurité intérieure de l'État" a bénéficié d'une libération provisoire après 20 mois de détention, a-t-on appris samedi auprès d'une organisation qui suivait son dossier.

"L'étudiante Chancelia Moulounda a bénéficié d'une liberté provisoire depuis hier (vendredi). Elle a rejoint sa famille", a déclaré à l'AFP Trésor Nzila, directeur exécutif du Cercle d'actions pour le développement (CAD), une organisation congolaise de défense des droits humains.

"Il s'agit juste d'une liberté provisoire parce que la justice maintient toujours la charge d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État contre la jeune étudiante" qui, en 20 mois de détention, n'a pas été jugée, a ajouté M. Nzila. Le CAD demande aux autorités d'abandonner toutes les charges contre Chancelia Moulounda, 26 ans, qui avant son arrestation était étudiante en master au département de Langue et littérature française (LLF) de l'université publique.

"Il n'y a rien de substantiel qui justifie une infraction d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État", a estimé M. Nzila, indiquant qu'au départ, une autre infraction de détention illégale d'armes de guerre avait été retenue contre l'étudiante. "Cette infraction a finalement été abandonnée par le juge d'instruction", selon M. Nzila.

Au début de l'affaire, la famille de Mme Moulounda avait engagé une avocate pour sa défense, mais cette dernière ne s'est plus manifestée jusqu'à la libération provisoire de l'étudiante, selon un membre de la famille qui a requis l'anonymat.

AFP

La semaine dernière, le gouvernement de Mogadiscio avait pratiquement interdit aux médias somaliens de publier la moindre information relative aux shebabs sous peine de poursuites judiciaires.

AFP

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com



**Défense et sécurité : Les FAMA s'attèlent à la maîtrise des armes**



Après 6 semaines d'activités physiques et intellectuelles, la formation en Certificat Inter-Armé a pris fin. La cérémonie marquant la remise officielle des attestations a eu lieu, le vendredi 14 octobre 2022, à la place d'armes du Centre d'Instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro (CIBSSK).

C'était sous la présidence du Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre (CEM-AT), le Général de Brigade Phélix Diallo. Ont pris part à cet événement les Commandants du CIBSSK, de l'Ecole d'Etat Major Nationale de Koulikoro et celui de l'EMIA en présence de plusieurs responsables civils et militaires. Au nombre 577 stagiaires au départ venus de différents Etats-majors et services, deux stagiaires manquent à l'appel pour raison de décès. A noter que le CIA est une formation classique permettant aux bénéficiaires d'acquérir des connaissances de base dans les différentes armes d'une part et d'autre part d'apprendre à transmettre ces savoirs acquis. Vue la profondeur des aspirations du peuple malien en matière de sécurité, cette formation vient à point nommé dans la mesure où la combattivité et l'agressivité est un facteur clé dans la lutte contre le terrorisme. Pour ce faire, les stagiaires ont assimilé des matières à savoir la connaissance générale des armes et services, la tactique, la topographie, l'armement, le leadership, entre autres. Dans ses propos introductifs, le directeur de la formation, le Chef de Bataillon Ousmane GOITA a rappelé aux stagiaires la béance des aspirations et la noblesse de la demande du peuple malien en matière de sécurité. Raison pour laquelle, il les a invités à prendre conscience de cette situation tout en les incitant à ne jamais rester inactifs face à l'adversaire. Le Chef de Bataillon GOITA a exhorté ses futurs anciens stagiaires à faire preuve de discernement et de combattivité dans tout ce qu'ils poseront comme acte, car poursuit-il, à la violence on oppose la violence. Selon le CEM-AT, le Général de Brigade Phélix Diallo, la montée en puissance d'une armée se traduit non seulement par l'acquisition de matériels, de moyens et d'équipements adéquats, mais passe également par la formation des hommes qui sont appelés à utiliser ces matériels et à servir dans les conditions atypiques. C'est pourquoi, poursuit-il, les plus hautes autorités militaires n'économisent aucun effort pour réaliser des formations rigoureuses de qualité permettant d'avoir des hommes compétents, aguerris, disciplinés dans le

**Soudan : Cinq morts dans des heurts tribaux dans le Sud**



Cinq personnes ont été tuées dans des affrontements tribaux dans l'Etat du Kordofan-ouest dans le sud du Soudan, a affirmé samedi l'armée soudanaise.

Les violences, qui ont également fait neuf blessés, ont éclaté vendredi dans plusieurs quartiers de la ville de Lagawa entre des membres de la tribu des Noubas, issus d'une ethnie africaine, et d'autres de la puissante tribu arabe des Misseriyas. Les violences ont fait deux morts et quatre blessés du côté des Misseriyas et trois morts et cinq blessés chez les Noubas, a indiqué l'armée dans un communiqué, sans préciser les raisons à l'origine de ces affrontements.

Plusieurs maisons ont par ailleurs été incendiées et des pillages ont eu lieu, toujours selon l'armée, qui affirme que les forces de sécurité sont intervenues pour mettre fin aux violences, évacuer les blessés et protéger les infrastructures vitales. Ces affrontements interviennent alors que le Soudan, sorti en 2019 de 30 années de dictature sous Omar el-Béchir, est englué dans le marasme politique et économique depuis le putsch mené par le chef de l'armée Abdel Fattah al-Burhane en octobre 2021. L'inflation avoisine chaque mois les 200%, la monnaie est en chute libre et le prix du pain a été multiplié par dix.

Les conflits tribaux éclatent généralement pour l'accès à l'eau et aux terres, vitales pour les agriculteurs et éleveurs --souvent issus de tribus rivales-- dans un pays où de très nombreuses armes circulent après des décennies de guerre civile. La question de l'accès aux terres était d'ailleurs à l'origine des heurts qui ont éclaté jeudi entre la tribu des Haoussa, une ethnie africaine, et des tribus rivales dans l'Etat du Nil Bleu dans le sud du Soudan, faisant au moins quatre morts.

Entre juillet et septembre, des affrontements similaires avaient fait au moins 120 morts dans le même Etat. La coutume ancestrale interdit aux Haoussa, arrivés les derniers dans le Nil Bleu, de posséder des terres, ce qu'ils contestent. Selon l'ONU, les conflits intercommunautaires au Soudan ont fait plus de 370 morts et 177.000 déplacés entre janvier et août.

AFP

choc, engagés sur le plan opérationnel et confiants.

La distinction des plus méritants lors de la formation, le défilé militaire des troupes, et un cocktail ont été, entre autres, les faits marquants réhaussant l'éclat de cette cérémonie.

Source : Forces armées maliennes



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>



# Journée mondiale de la prévention et de la réduction des risques et catastrophes : 24516 sinistrés d'inondation assistés

Le Mali, à l'instar de la communauté internationale, célèbre le 13 octobre la journée mondiale de prévention et de réduction des risques et catastrophes. La direction générale de la protection civile, à travers la plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, n'est pas restée en marge de cette célébration. Pour ce faire, elle a organisé une rencontre avec les acteurs de la gestion de la catastrophe au sein de ladite direction.



La rencontre était présidée par le directeur général adjoint de la direction générale de la protection civile, Colonel Dramane Diallo, en présence du médecin lieutenant-colonel Cheick Fanta Mady Koné, le point focal de la plateforme.

Historiquement, c'est par la résolution A/RES/44/236 du 22 décembre 1989, que l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de célébrer, à chaque deuxième mercredi du mois d'octobre, la journée internationale de la prévention des risques des catastrophes naturelles.

Plus tard, par la résolution A/RES/64/200 du 21 décembre 2009, la même Assemblée générale a choisi le 13 comme date de commémoration de la journée internationale de la catastrophe.

Cette journée est initiée pour sensibiliser les populations sur les risques et les mesures de

prévention en cas de catastrophes.

L'objectif retenu pour cette année consiste à améliorer nettement, d'ici 2030, la disponibilité et l'accès des populations aux systèmes d'alerte précoce multi-aléas et aux informations et évaluation sur les risques des catastrophes.

Selon l'expert en la matière, l'alerte précoce 24 heures avant la catastrophe peut réduire 30% des dommages liés à la catastrophe et aux changements climatiques à l'origine d'aléas climatiques, tels que les inondations, la sécheresse, les épidémies, les vents violents, les incendies et les feux de brousses. « Cette journée est une journée de plaidoyer et de sensibilisation dans le cadre de la réduction de risques des catastrophes. L'objectif visé c'est d'informer au maximum les populations mais aussi les autorités de la thématique de la ca-

tastrophe pour une meilleure compréhension des pertes et dommages liés aux catastrophes au Mali», a déclaré le médecin lieutenant-colonel Cheick Fanta Mady Koné, le point focal de la plateforme.

Les statistiques, en effet, ont montré que pendant cette saison hivernale au Mali, de mai à octobre, plus de 4017 ménages, 24516 sinistrés d'inondation ont été assistés par l'Etat et les organisations humanitaires.

De 2005 à nos jours, des efforts ont été consentis en matière de prévention, parmi lesquels l'élaboration des FICAR des 703 communes du Mali et plusieurs autres. « Au Mali ce qu'on a enregistré comme avancée en matière de gestion des catastrophe c'est tout d'abord la gouvernance. Le Mali a mis en place des outils et des textes qui nous permettent de gérer au mieux la question de catastrophes. Indépendamment de cela, la plateforme qui aujourd'hui anime cette question de gestion des catastrophes est une organisation qui œuvre dans le cadre de la catastrophe et aussi nous avons une facilité de mobilisation des ressources pour renforcer les structures techniques comme tous ce qui produisent les informations hydro-météorologiques, les prévisions et aussi de renforcer les services d'alertes comme la protection civile, le centre d'alerte précoce en vue d'informer à la base et toute la population », a ajouté le lieutenant-colonel Koné.

Malgré les avancées, beaucoup reste à faire. C'est pourquoi la plateforme interpelle les autorités, les partenaires et les organisations internationales de continuer à les appuyer pour secourir les victimes des catastrophes.

Aminata Dagnon

## Gestion des engrais subventionnés : Le ministre Keita prône la transparence

Au Mali, l'autosuffisance alimentaire fait partie des priorités des autorités de la Transition. C'est dans ce cadre que la distribution et la gestion des engrais étaient au menu de la rencontre, tenue le 13 octobre 2022, entre le ministre du Développement rural, Modibo Keita et l'ensemble des directeurs régionaux de l'agriculture et des offices. Le maître-mot de cette rencontre était la gestion efficace et efficiente des ressources de l'Etat. Le ministre Modibo Keita s'est dit déterminé à débarquer les brebis galeuses du navire malien. Il clame la transparence dans la distribution et la gestion des engrais subventionnés...

La rencontre visait à apporter des précisions sur la situation des engrais subventionnés, au titre de l'année 2022-2023 pour la réussite de la campagne agricole. Tour à tour, les directeurs régionaux et les directeurs des offices ont fait le point de la gestion des engrais subventionnés par le gouvernement.

Dans ses propos liminaires, le ministre du Développement Rural, Modibo Keita, n'est pas allé avec le dos de la cuillère. Il a soutenu que l'objectif de ladite rencontre visait à s'enquérir de l'exécution correcte des engrais subventionnés et, éventuellement, des difficultés rencontrées.

« J'ai pris l'engagement devant les plus hautes autorités de mettre tout en œuvre pour la réussite de l'opération. J'ai dit que si l'opération réussit j'en suis responsable. Et si l'opération ne réussit pas j'en suis également responsable. C'est dans

ce cadre que j'ai voulu de la transparence, faire venir les directeurs régionaux et les directeurs des offices pour faire le point de la distribution de l'engrais subventionné autour de la campagne 2022. Le président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, a mis à la disposition du ministre du développement rural à travers le ministère de l'Economie et des Finances 17 milliards FCFA. Sur ces 17 milliards, 60% devrait être utilisé pour subventionner l'engrais organique et 40% pour subventionner l'engrais chimique. Cette décision a été prise compte tenu de la conjoncture nationale et internationale », a-t-il rappelé.

Face aux directeurs régionaux, le ministre du Développement Rural, Modibo Keita a martelé que, plus jamais, un fournisseur ne pourra fournir de l'engrais dans le bassin ou il l'offrait auparavant. « On a fait des permutations.



Cela permettra de réduire les accointances entre les opérateurs économiques et les bénéficiaires. Sur les 17 milliards que le gouvernement a donnés plus de 10 milliards ont été consacrés à l'achat d'engrais organique. Le taux de réalisation à la date 12 octobre 2022 est de 72% pour l'engrais organique. Les engrais minéraux est de réalisation globale de 83%. Sur les 17 milliards, plus de 13 ont été utilisés en subvention. Il n'y aura aucun détournement de destination », a-t-il rassuré.

Il est important de rappeler que lors du dernier Conseil supérieur de l'agriculture, tenu dans la salle de Banquet du Palais présidentiel, le président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, a rassuré du maintien de la subvention aux profits des producteurs : « assortie d'une bonne gestion, la subvention peut à coup sûr améliorer la production agricole. J'instruis le ministère du développement rural de prendre des dispositions...afin de rendre les intrants accessibles et à temps » a-t-il laissé entendre.

Le ministre Modibo Keita, pour sa part, a invité les directeurs régionaux à appliquer les instructions du président de la transition à la lettre. Il a insisté sur l'accessibilité et la ponctualité dans la livraison des intrants. Pour conclure, il a prodigué aux directeurs des conseils pratiques. Il leur a demandé d'encourager les paysans à améliorer les rendements agricoles, par une bonne utilisation des engrais subventionnés par l'Etat.

■ Ibrahim Sanogo





## Création d'emploi : Un partenariat fécond entre le MEFP et la société Danew Talla Electronics

L'objectif de la signature de convention entre le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et la société Danew Talla Electronics est de contribuer au développement numérique et, par la même occasion, lutter contre le chômage dans notre pays. La cérémonie de signature était placée sous la présidence du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bakary Doumbia. C'était en présence du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keïta, du ministre de l'Économie Numérique et de la Communication et de la modernisation de l'Administration Me Harouna Mamadou Toureh et des Chefs de cabinet du Ministère de l'Éducation Nationale et de celui de l'industrie et du Commerce, de plusieurs acteurs du secteur du numérique et des partenaires techniques et financiers. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel Radison.



Faudrait-il le rappeler ? L'ambitieux projet Danew-Talla-Electronics s'articule autour de trois volets : l'installation d'une usine d'assemblage de PC/Tablettes à Bamako, la création d'un réseau national de Réparateurs SAV pour PC/Tablettes/Téléphones et l'appui aux programmes de digitalisation des institutions et du Gouvernement malien. À terme, l'usine permettra la création de 300 emplois directs dont 50 en 2022. Quant au réseau national de Réparateurs SAV, il permettra de former et d'employer 1 000 jeunes dont 200 en 2022, qui seront déployés sur l'ensemble du territoire.

Visiblement comblé par la signature de cette convention, le Président CEO Danew Talla Electronics, Renault Amiel, a déclaré que sa société n'entend plus perdre du temps pour le démarrage des activités. « On prévoit de commencer la production dans quelques semaines, former des jeunes à devenir des réparateurs, des maintenanciers d'équipements électroniques et informatiques. Concernant le 3ème volet, il s'agit de fournir un appui à tous les programmes de digitalisation et transforma-

tion numérique au Mali », a-t-il expliqué. Toujours selon le directeur national de l'Économie numérique, Abdoul Kader Ky, l'impact de ce projet est inestimable pour le développement de l'écosystème du numérique pour le Mali, non seulement en termes de création d'emploi, en termes de création de richesse mais également pour le développement des infrastructures le développement de l'industrie locale des TIC.

Pour le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bakary Doumbia toute démarche qui permet de créer un emploi doit être soutenue. « Nous avons assumé l'honneur et la responsabilité d'être ensemble à la pointe du combat pour la lutte contre le chômage et le sous-emploi dans un domaine en pleine expansion qu'est le numérique. Je remercie les initiateurs du projet qui va sans nul doute contribuer à l'accroissement des opportunités d'emploi chez les jeunes. Autant le Gouvernement est soucieux du mieux-être des populations, autant je suivrais avec mes collègues Ministres ici présents l'exécution de cette convention », a-t-il indiqué.

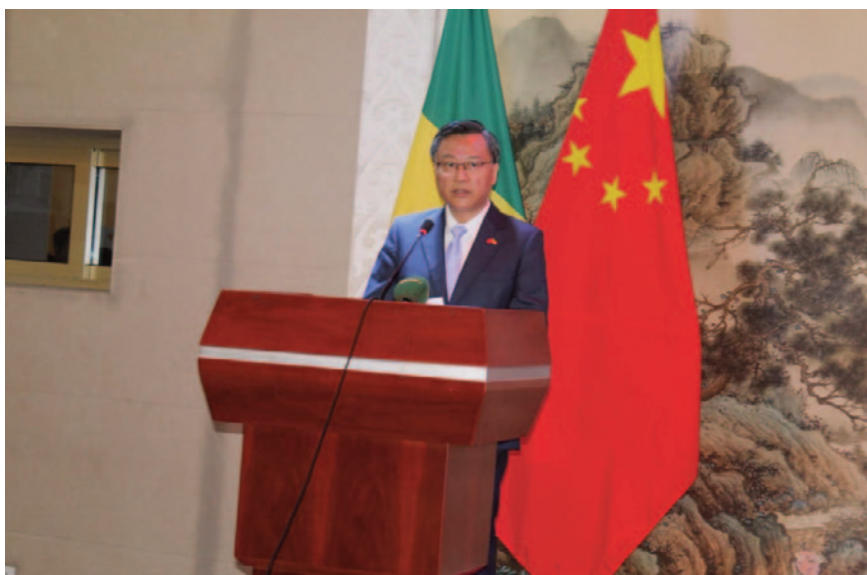
La signature de convention entre le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et la société Danew Talla Electronics marque le début d'un partenariat fécond qui contribuera à créer plusieurs emplois directs et indirects. La cérémonie a pris fin par la photo de famille.

■ Ibrahim Sanogo



# Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle : La Chine au chevet du Mali

Dans le cadre du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, la République populaire de Chine, à travers son ambassadeur au Mali, a remis, le jeudi 13 octobre 2022, au Commissariat à la sécurité alimentaire du Mali un important lot de denrées alimentaires, d'une valeur d'environ 40 millions FCFA. Cette donation destinée aux personnes démunies avait une double signification. Un : appuyer les efforts du gouvernement dans le cadre la lutte contre l'insécurité alimentaire. Deux : Réaffirmer la volonté de la République populaire de Chine à accompagner les autorités maliennes en tout lieu et en toutes circonstances.



**C**e don de 1400 kits alimentaires répond à un souci majeur du gouvernement malien, celui de lutter contre l'insécurité alimentaire surtout en cette période très difficile de la vie de notre pays. La cérémonie de remise a enregistré la présence de l'ambassadeur de la Chine au Mali, Chen Zhihong, du ministre-Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali et d'une palette de personnalités. Ce geste purement humanitaire dénote de la vitalité des relations bilatérales entre la République populaire Chine et le Mali.

Aussi, il faut souligner que le Mali et la Chine entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération basées sur les principes de respect mutuel, de solidarité mais aussi sur le partenariat gagnant-gagnant. La coopération sino-malienne est au beau fixe. Il faut rappeler que la donation intervient quelques

jours seulement après la célébration du 73ème anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

Le ministre-Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali, a profité de

cette cérémonie pour remercier le peuple chinois qui a toujours été aux côtés du peuple malien. Ce geste de la Chine à l'endroit du Mali permettra de contribuer à la mise en œuvre efficace du plan national de réponse à l'insécurité alimentaire au titre de l'année 2022.

« **Le geste humanitaire qui honore une fois de plus la générosité de votre grande nation vient à point nommé, compte tenu de la mauvaise situation alimentaire qui prévaut au Mali, cela en dépit de gros efforts déployés sans cesse par nos plus hautes autorités. En effet, toutes les évaluations sur la campagne agricole 2021-2022, ont fait ressortir une situation alimentaire très moyenne dans l'ensemble du pays et même critique pour les populations situées dans les régions du nord et du centre du pays, ou déplacés autour des centres urbains du sud avec une grande concentration autour de Bamako** », a-t-il précisé.

Prenant la parole, l'ambassadeur de la Chine au Mali, Chen Zhihong, est revenu sur les bonnes relations que la Chine et la Mali entretiennent depuis plus de 60 ans. Selon lui, ce don de 1400 kits alimentaires est composé de riz, de farine de blé, d'huile, de sucre et de sel, le tout pour une valeur estimée à une valeur de près de 40 millions de FCFA. « La Chine en tant qu'ami fraternel et éternel sera toujours aux côtés du Mali. Il a par ailleurs annoncé que le gouvernement chinois **prévoit d'accorder au Mali dans les jours à venir une aide alimentaire d'urgence d'une valeur d'environ 2 milliards** ».

■ Ibrahim Sanogo





# Lutte contre la corruption au Mali : Le rôle des médias au cœur des échanges justice/presse

Tel que prévu, la traditionnelle journée d'échanges entre la Presse et la Justice s'est déroulée ce jeudi 13 octobre 2022 au cœur de la Maison de la presse (MP). À l'occasion de cette 4ème édition, tenue sous la présidence du secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Boubacar Sidiki Diarra, en compagnie du président de la MP, Bandiougou Danté, des explications ont été largement données sur le thème : « Rôle et place des hommes de médias dans la lutte contre la corruption au Mali ».



**C**ertes la justice joue un rôle prépondérant dans la lutte contre toute forme de corruption, mais elle seule ne peut au mieux réussir cette mission. Le combat implacable à mener contre les corrupteurs et les corrompus importe l'engagement et l'implication des uns et des autres, mais singulièrement les hommes de médias. Ces derniers doivent jouer leur rôle de dénonciateurs, d'accompagnateurs des acteurs de la justice, de sensibilisation citoyenne, voire de proposer des solutions pour l'enraiment du fléau. En gros, telle est la leçon du jour prodiguée aux directeurs et reporters participants à cette rencontre. Parlant au nom du ministre Mamoudou Kassogué, le secrétaire Diarra soutient que les hommes de médias jouent un rôle éminemment important dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Ils occupent, selon lui, une place irremplaçable pour la réussite de cette mission. « Je me réjouis de présider, ce jeudi au nom du ministre Kassogué, empêché pour des contraintes d'agenda, la cérémonie marquant l'ouverture de cette quatrième édition de la journée d'échanges "justice et presse", a-t-il dit. À l'entendre, la thématique de la 4ème édition a été choisie pour mettre un accent particulier sur le lien indissociable entre les acteurs de la justice et les hommes de médias. Cela, dans

la lutte contre la corruption. À ses dires, les investigations menées par la presse, en matière de corruption, peuvent constituer, pour la justice, de sources déterminantes. L'histoire des grands procès, en matière de corruption et de délinquance financière et économique, enseigne le rôle prémonitoire de la presse dans le déclenchement de la procédure, ainsi que son influence sur la conduite des investigations aussi bien au niveau de la phase d'enquête préliminaire, de l'instruction judiciaire, qu'au niveau du jugement. « Le rôle de la presse dans nos États est encore plus important en cette matière, pour la simple raison que l'insuffisance des moyens techniques et technologiques joue négativement sur la qualité des investigations menées par les unités d'enquête », reconnaît le secrétaire général du département. La presse a indiscutablement, en tant que source d'information pour les unités d'enquête, un rôle éminent à jouer dans la conscientisation des citoyens face aux conséquences de la corruption et de la délinquance économique et financière sur tous les secteurs de développement du pays, a-t-il fait entendre. Puis d'ajouter : « La presse a une mission de veille et d'éveil de conscience face à la déperdition des valeurs sociales et aux déviances sociétales, notamment en ce qui concerne l'affirmation du caractère sacré du bien public.

Ce rôle de conscientisation des citoyens face au phénomène renvoie à la dimension communication qu'il convient, argue Boubacar Sidiki Diarra, d'intégrer dans les stratégies de lutte contre la corruption ». Le représentant du ministre confie : « La corruption est l'ennemi de la vérité et la complice du mensonge (...) Au banquet de la corruption, l'or vaut plus que la foi. La presse ne doit nullement servir ni de rempart ni de complice pour les délinquants financiers ». Le respect de l'éthique et de la déontologie reste une nécessité absolue aussi bien pour les acteurs de la justice que pour les hommes de médias, a-t-il conclu. Pour sa part, le président de la MP, en l'occurrence Bandiougou Danté, s'est félicité pour la tenue de l'évènement. Le responsable dit saluer le département de la justice pour avoir, encore une fois, honoré sa promesse de rencontres, d'échanges et d'informations avec la presse malienne. Effleurant le rôle et la place censés être joués par la presse en matière de corruption, l'intervenant a exhorté ses confrères à suivre avec intérêt, voire à prendre note des explications relayées à l'occasion de la rencontre.

Mamadou Diarra  
Source : LE PAYS



# Bientôt la rentrée académique 2022-2023



*Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité*  
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest  
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109  
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



[ucao.uuba@gmail.com](mailto:ucao.uuba@gmail.com)



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



[www.ucao-uuba.org](http://www.ucao-uuba.org)





## Attaque à l'engin explosif improvisé à Bandiagara : L'Adéma-PASJ, invite les autorités à identifier les auteurs

Le parti politique Adéma-PASJ a condamné l'attaque à engin explosif improvisé ayant fait des victimes à Bandiagara le jeudi 13 octobre 2022. L'attaque a occasionné plusieurs morts et des blessés graves. Le parti a présenté ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées, souhaité prompt et complet rétablissement aux blessés, dans un communiqué.

■ L'Adéma - Parti Africain pour la Solidarité et la Justice ( Adéma - PASJ ) a appris avec consternation et désolation l'attaque à l'engin explosif improvisé perpétrée contre un car de transport de passagers sur l'axe Sevaré - Bandiagara, le jeudi 13 octobre 2022, occasionnant plusieurs morts et des blessés graves », indique le communiqué du parti de la ruche. L'Adéma - PASJ a condamné avec vigueur cet acte barbare et lâche contre les populations civiles innocentes, attribué à des groupes terroristes non identifiés opérant dans le centre du pays.

Le parti a également présenté ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées, souhaité prompt et complet rétablissement aux blessés. « En ces moments de deuil, l'Adéma - PASJ exprime sa solidarité avec l'ensemble du peuple malien, particulièrement les populations meurtries du

centre du pays », a exprimé le parti de Marimantia qui a aussi déploré et condamné avec fermeté l'utilisation fréquente et indistincte d'engins explosifs improvisés contre les populations civiles et militaires par les terroristes, méthode contraire à tout esprit d'humanisme.

Par ailleurs, « L'Adéma - PASJ exhorte les autorités de la Transition à faire tout ce qui en leur pouvoir pour identifier les auteurs de cet acte inqualifiable, afin de les traduire devant les juridictions compétentes. L'Adéma - PASJ, tout en réitérant son soutien indéfectible aux FAMA dans leurs efforts quotidiens de sécurisation du territoire national, invite les populations des zones infestées par ces terroristes sans foi ni loi, à la vigilance et à une collaboration plus étroite avec les Forces de Défense et de Sécurité ».

De son côté, la MINUSMA a également

condamné l'attaque contre l'autobus de passagers à Sibou. « La MINUSMA condamne vigoureusement l'attaque contre un autobus de passagers aujourd'hui sur la RN15 au niveau de Sibou, à environ 20 km de Bandiagara. Cette attaque a fait plusieurs morts et des blessés », a réagi cette organisation des Nations Unies au Mali.

Tout en présentant ses condoléances aux familles endeuillées et en exprimant sa solidarité avec le gouvernement et le peuple malien en ces moments de deuil, la MINUSMA a souligné qu'elle « continuera à œuvrer avec les autorités maliennes en appui à leurs efforts visant à restaurer durablement la sécurité à laquelle aspire profondément le peuple malien ».

■ Binadjan Doumbia

# Déroulement de la révision annuelle des listes électorales (RALE) : Les constats de la mission d'observation de la Modele Mali

Dans son rapport sur la période du 1er au 10 octobre 2022, la Mission d'observation des élections au Mali (MODELE Mali) a livré, après constats de ses 75 observatrices et observateurs déployés sur le terrain pour la Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE), ses conclusions. Aussi, a-t-elle formulé des recommandations à l'endroit des autorités.



La Mission d'observation des élections au Mali (MODELE Mali) qui s'est fixée comme objectif la veille citoyenne, a déployé ses 75 observatrices et observateurs à long terme (OLT), pour observer la Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE) sur la période du 1er octobre au 31 décembre 2022. Ainsi, elle a produit son premier rapport sur cette mission. Il concerne la période de 1er au 10 octobre. « La MODELE a observé le démarrage des opérations de la RALE dans la majorité des communes des 49 Cercles et des 6 communes du district de Bamako. Cette période de démarrage se fait en l'absence de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) qui doit superviser les opérations, suivant l'article 57 de la Loi électorale », a pré-

cisé le rapport publié le 15 octobre 2022. Même si le rapport reconnaît que les commissions administratives ont été installées le 1er octobre 2022, conformément aux dispositions légales, dans la plupart des localités, « elles ne sont pas toutes fonctionnelles, faute de documents de travail. Les raisons qui justifient la non-installation des commissions dans certaines communes sont d'ordre sécuritaire pour la plupart ».

## Les remarques spécifiques faites par les observateurs de la Modele Mali

Au surplus, les 75 observatrices et observateurs ont fait des constats spécifiques sur le

processus de Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE). Ces observations concernent les 8 anciennes régions et le district de Bamako.

Selon le rapport, certaines commissions ont été mises en place avant le 1er octobre, mais n'ont pu démarrer leurs activités à cause d'un retard de documents nécessaires dans la région de Kayes. Le rapport précise également qu'exceptée la commune urbaine, aucune commission administrative chargée de suivre les opérations n'a toujours été mise en place dans le cercle de Bafoulabé.

Le rapport déplore aussi une faible représentativité des femmes au sein des commissions administratives mises en place pour conduire les travaux. « **Sur les 42 commissions ins-**



tallées, il a été observé un effectif de 509 membres dont 46 femmes (environ 10%) », indique-t-on. Des remarques spécifiques ont été faites concernant la région de Koulikoro. « Dans la région de Koulikoro, toutes les commissions administratives des localités observées ont été installées le 1er octobre 2022. Dans certaines localités, les commissions administratives font face à des difficultés d'accès et de disponibilité des locaux liés aux célébrations de mariage. Il a été également observé, à Moribabougou, l'absence des documents tels que : – La liste des copies des bulletins n°3 du casier judiciaire ; – le tableau de validation des électeurs potentiels ; – le registre coté et paraphé par le représentant de l'État », a précisé le rapport signé par Ibrahim Sangho.

La région de Sikasso est aussi concernée par ces remarques spécifiques. « Dans la région de Sikasso, toutes les commissions administratives des localités observées ont été installées le 1er octobre 2022. Dans le cercle de Yorosso, notamment dans les communes de Yorosso, Karangana et Koury, bien que la RALE a démarré le 1er octobre, les Commissions administratives n'ont pu commencer les activités que le 5ème jour à cause d'un retard dans la mise à disposition des documents nécessaires », indiquent les observateurs.

Dans l'ancienne région de Mopti, les commissions administratives ont été installées dans l'ensemble des cercles de la région. « Cependant, dans le cercle de Bankass, 6 commissions n'ont pas été installées à cause de la présence des Djihadistes. Dans le cercle de Djenné, les commis-

sions des communes de Syn, Toura, Manta et Chouala n'ont pas été installées à cause de l'inondation » précise le rapport. Certaines commissions n'ont pas été également installées dans la région de GAO. Les raisons avancées sont : l'insécurité, l'absence de l'administration.

« Dans le District de Bamako (Rive Gauche), les commissions ont été installées le 1er octobre. Cependant, il a été constaté l'absence de la majorité des membres des commissions tant du côté des représentants de l'État que des partis politiques. Dans le District de Bamako (Rive Droite), les commissions ont été installées le 1er octobre 2022 (communes 5 et 6) et les travaux ont démarré le 3 octobre ». Tels sont les constats de la commission d'observation à Bamako.

Au niveau politique, la défaillance constatée, renvoie au déficit de communication autour des opérations de la RALE par les partis politiques.

### L'impact de l'insécurité sur le déroulement de la RALE

Dans certaines localités, l'insécurité joue beaucoup sur le processus de révision annuelle de la liste électorale. C'est en tout cas ce qu'indique le rapport. C'est le cas dans la 5ème région administrative du Mali. « Dans la région de Mopti, il a été observé la multiplication des attaques des véhicules de transports et l'enlèvement des personnes et leurs biens sur l'axe Bandiagara-Bankass par des groupes armés. En dépit de la présence des forces de sécurité dans plusieurs localités, la situation sécuri-

taire demeure toujours inquiétante », précise le rapport. La région de Tombouctou est aussi dans le même lot, car l'insécurité a rendu difficile le démarrage de la RALE dans certaines communes. « Dans le cercle de Gourma Rharous, les actions des groupes armés ont provoqué le départ de l'administration et des services sociaux de base des communes vers le chef-lieu », précise-t-on.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, l'accès à certaines localités, en cette période hivernale, est très éprouvant à cause des routes impraticables, déplore le rapport. « La couverture téléphonique est satisfaisante dans l'ensemble, mais défaillant à certains endroits. Il a été constaté le manque total du réseau téléphonique dans certaines localités de la région de Mopti et des perturbations dans la région de Tombouctou », regrettent les observateurs de la Modele Mali.

### Les recommandations

Après les constats, la MODELE a formulé des recommandations à l'endroit des autorités. Elles sont, entre autres : l'envoi diligent des documents de travail aux commissions administratives ; l'intensification des activités d'information et de sensibilisation autour de la RALE ; le renforcement de la sécurité dans les zones à risque, pour permettre aux citoyennes et citoyens d'avoir accès aux commissions administratives.

Anguimé Ansama



# Affaires Étrangères et Coopération internationale : Fin de mission de 3 ambassadeurs, 1 consul et 15 conseillers

Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta a abrogé les décrets de nominations de trois ambassadeurs, un Consul et plusieurs Conseillers d'Ambassade, en fin de mission. Le Syndicat Libre des Travailleurs des Affaires Étrangères prévoit tenir le mardi 18 octobre, une assemblée générale de l'ensemble des travailleurs afin de faire la situation sur les différents mouvements diplomatiques opérés par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop.

Plusieurs diplomates maliens viennent d'être rappelés par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop. Leurs décrets de nominations ont été abrogés par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta lors du Conseil des ministres, il y a juste quelques semaines. Il s'agit bien des diplomates en fin de mission parmi lesquels figurent trois ambassadeurs, un consul et une quinzaine de Conseillers d'Ambassade.

Les ambassadeurs concernés sont : Mme Diakité Fatoumata N'Diaye (Ambassadeur du Mali à Tunis), Général de Brigade Sadio Gassama (Ambassadeur du Mali à N'Djamena, au Tchad), Sékou Kassé (Ambassadeur du Mali à New Delhi, en Inde). Le seul Consul honoraire rappelé est Yaya Karembé, qui avait été nommé par l'ancien Président Ibrahim Boubacar Kéïta lors du Conseil des ministres du 7 août 2016 comme Ambassadeur du Mali à Khartoum, au Soudan ; et anciennement juge d'instruction au pôle économique et financier du Tribunal de première instance de la Commune III et juge d'instruction au tribunal militaire de Bamako. Président-fondateur de l'Observatoire sur la Décentralisation au Mali, Yaya Karembé a contribué à renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre le Mali et le Soudan surtout dans le domaine économique.

S'agissant de Mme Diakité Fatoumata N'Diaye, elle fut ministre du Développement Social et de la Solidarité et Médiateur de la République. Juriste de formation et ex-Secrétaire générale du gouvernement, elle se trouve à la retraite depuis le 1er janvier 2017. Concernant Sékou Kassé, il avait été nommé en 2018 Ambassadeur du Mali en Inde, au Bangladesh, au Bhoutan, au Brunéi Darussalam, en Indonésie, en Malaisie, au Népal, à Singapour, au Sri Lanka et en Thaïlande avec résidence à New Delhi. Il



a présenté ses lettres de créance au Président indien, le 10 janvier 2019. Auparavant, il avait occupé plusieurs postes de responsabilités : Conseiller diplomatique à la Primature et au ministère de la Défense, Ambassadeur, représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies à New York, Ambassadeur, Directeur des Organisations Internationales au ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Coordinateur du Mali au Conseil des droits de l'homme à Genève, Coordinateur du Réseau de la sécurité humaine à Genève. Ce n'est pas tout. Sékou Kassé en effet fut aussi Premier conseiller et chargé d'affaires à la mission permanente du Mali auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Coordinateur du Mali au Conseil de sécurité de l'ONU à New York, Sous-Directeur des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères et Chef de la division des accords et traités internatio-

naux au département des Affaires étrangères. S'agissant du Général de brigade Sadio Gassama, il fut ministre de la Sécurité intérieure et de la Protection civile puis ministre de la Défense et des Anciens combattants sous le Général Amadou Toumani Touré. Il a fait valoir ses droits à la retraite, il y a trois ans.

Le Syndicat Libre des Travailleurs des Affaires étrangères vient de convoquer une Assemblée générale afin d'évaluer la prise en charge du cahier de doléances. Cette rencontre prévue pour ce mardi 18 octobre permettra aussi de faire la situation du mouvement diplomatique et le bilan du plan d'action de l'exercice 2021-2022. C'est aussi l'occasion d'adopter le plan d'action annuel 2022-2023.

■ Binadjan Dombia



# Lettre ouverte à Son Excellence, le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat



## Excellence, Monsieur le Président,

Par définition, une lettre ouverte s'admet comme « un texte argumentatif rédigé sur un sujet qui passionne l'auteur et s'adressant à la fois à un destinataire précis, généralement une autorité, et à un large public, puisqu'elle est diffusée dans un média ». Oui, ma lettre s'adresse à vous, Monsieur le Président de la République mais, en même temps, elle est ouverte, car elle volontairement rendue publique par sa diffusion dans la presse et sur les réseaux sociaux. Le sujet de cette lettre spécifiquement adressée au Colonel Assimi GOÏTA

et ouverte au peuple malien, c'est l'école, notre bien commun, l'avenir de la nation toute entière. Et c'est ma passion pour l'éducation qui m'oblige à m'adresser à votre auguste personne assurant aujourd'hui la plus haute fonction étatique dans le Mali que nous aimons tous les deux.

## Excellence, Monsieur le Président,

Avant de m'adresser au Chef de l'Etat, je voudrais humblement interroger le valeureux soldat que la haute magistrature a momentanément mis en veilleuse aujourd'hui. C'est bien

vous, les stratèges militaires, qui nous apprenez qu'une armée se déplace avec son ventre : pour que les troupes au front soient efficaces, il faut que les hommes mangent, il faut du carburant pour les véhicules de tous genres, il faut des munitions etc. Si vous êtes commandant de troupes en première ligne du combat, s'il arrive que vos munitions sont épuisées (définitivement finies !), quelle attitude adopterez – vous pour sauver les vies de vos subordonnés et votre propre vie ? La réponse à cette question détermine en partie l'avenir de notre système éducatif qui est dans la tourmente depuis des décennies.

## Excellence, Monsieur le Président,

Dans mon livre intitulé La Fabrique Sociale, regard sur l'école : le temps du désordre et des incertitudes (publié aux Editions GAFE en 2019), j'ai rappelé une partie des travaux de recherche d'une équipe de spécialistes ayant travaillé sur « La qualité du Pilotage d'un système éducatif » et ayant conclu que « l'école a besoin d'un commandant de bord (le directeur d'école) ». Oui, le « Commandant de bord » de l'école, c'est le Chef d'établissement, cette fonction désignant le premier responsable de chaque école, des Directrices de jardins d'enfants aux Recteurs des universités, Doyens des facultés, Directeurs généraux des grandes écoles et instituts supérieurs, en passant par les Directeurs généraux et proviseurs du niveau intermédiaire du système scolaire). On semble ne pas voir la réalité, mais c'est aux établissements que revient la lourde responsabilité de rentabiliser tous les efforts fournis en amont, comme par exemple les milliards déboursés par l'Etat et ses partenaires pour la construction et l'équipement des locaux (blocs administratifs, salles de classes, latrines, laboratoires, bibliothèques, infirmeries, amphithéâtres...), le paiement des salaires, l'achat d'engins, d'outils informatiques, de fournitures scolaires, de manuels scolaires, de matériels et de produits pour les laboratoires et les infirmeries, prise en charge de missions d'inspection ou de suivi des enseignants, organisation d'ateliers et de séminaires de tous genres, organisation des examens de fin d'année .... Oui, l'Etat fait beaucoup ! Mais l'Etat doit-il se contenter de déboursier l'argent du contribuable et des partenaires sans se donner les moyens d'obtenir ce pour lequel des milliards sont déboursés ?

### Excellence, Monsieur le Président,

J'ai bien peur que l'attitude de notre Etat dans la gestion du système éducatif ne soit semblable à l'incompréhensible comportement des pays dits « développés » face à nos pays dits « sous-développés ». Les premiers chantent que cela fait plus de 50 ans qu'ils « déboursent des milliards » pour aider les seconds, mais que cet argent est toujours « mal dépensé ». L'incompréhensible dans cette situation, c'est de voir les donateurs continuer à déboursier de l'argent, malgré leur connaissance de la mauvaise gestion. Si eux-mêmes n'y trouvent pas leur compte, pourquoi continuer à se débarrasser de leur fortune ? Passons, mon Colonel ! Laissons de côté toute la gamme de chocs violents que notre système éducatif a encaissés par le passé et continue de subir. Passons sous silence le fait que notre système éducatif a servi de << sujet d'expérience >> (au sens scientifique de l'expression) pendant des années à travers des innovations dont la seule valeur se limitait au fait d'être des projets juteux, financés à coups de milliards. Laissons de côté le fait que, par la décentralisation des recrutements (au moment où les CAP, les AE, les mairies, conseils de cercle, les assemblées régionales recrutent qui ils voulaient), le corps enseignant a accueilli toutes sortes d'agents (de toutes spécialités, ou de spécialités douteuses, ou sans spécialité). Gardons-nous d'aborder la marchandisation de notre système éducatif, cette tendance par laquelle on tire un profit mercantile d'une activité non marchande comme l'éducation (n'ai-je pas récemment entendu que les subventions à payer aux écoles privées du niveau secondaire ont atteint 57 milliards ?). L'Etat ne gagnerait-il pas à réduire l'écart entre le nombre d'établissements publics et d'établissements privés ? En exploitant le fichier de l'orientation des titulaires du DEF 2019, j'avais pointé 109 écoles pour le secteur public et 1826 pour le secteur privé. Passons sans rêver !

Et arrivons au seul point qui justifie ma prise de parole publique. Autant le commandant de troupes qui n'a plus de munition rend les armes à l'ennemi pour sauver les vies des hommes qui sont sous sa responsabilité ; autant « le Commandant de bord de l'école », défait, invalide, impuissant, croise les bras et observe la catastrophe envelopper la nation, tel le spectacle des eaux sous la poussée des-

quelles un barrage a cédé. Nos munitions à nous, ce sont les enseignants. L'action éducative se passe en classe, entre les enseignants et les élèves. Que reste-t-il au directeur d'école et au chef d'établissement secondaire quand on leur retire les enseignants qui sont leurs munitions ? Notre école se meurt lentement, non à cause de la pénurie d'enseignants (ou par l'insuffisance d'enseignants qualifiés), mais à cause de la gestion catastrophique de l'existant.

### Excellence, Monsieur le Président,

C'est dans une indifférence généralisée que nos écoles se vident, année après année, à cause d'un dysfonctionnement institutionnel dans la gestion des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales. Le service employeur des fonctionnaires des collectivités, c'est le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Dans le cas des enseignants, le Ministère de l'Education nationale est le service utilisateur. Dès l'instant où l'employeur peut faire des mutations sans se référer au service utilisateur, la porte est ouverte à toutes les spéculations. Un véritable réseau mafieux s'est constitué autour de cette absurdité administrative. Véritable mafia ! Car, le circuit par lequel un enseignant arrive à s'octroyer une mutation nationale, sans passer par son directeur d'école, son directeur de CAP, la mairie ou le conseil de cercle qui paye son salaire, ni même par l'Académie d'enseignement dont il relève, encore moins par la Direction des Ressources Humaines du Secteur de l'éducation, personne ne peut me convaincre que ce raccourci n'est pas payant. L'asphyxie de nos écoles de l'intérieur est causée, en grande partie, par cet affairisme qui piétine toutes les autorités de la ligne hiérarchique.

En cette rentrée scolaire 2022-2023, victime de cette arrogance administrative par laquelle les subordonnés profitent du désordre entretenu pour montrer aux supérieurs immédiats qu'ils ne sont rien, et où notre lycée se retrouve sans professeur de Français (les deux étant partis à Bamako par mutation nationale), alors que je n'ai enregistré et traité (avec avis favorable) qu'une demande de mutation, j'ai fait un sondage rapide auprès des collègues chefs d'établissement. Voici une partie de l'hémorragie dont nos établissements de l'intérieur sont victimes depuis des années :

Lycée Public de Pèle : l'unique professeur

d'Histoire et Géographie a été muté à Bamako malgré les avis défavorables du Proviseur, du Président du Conseil de Cercle, et du Directeur de l'Académie d'Enseignement.

Lycée public de Fana : les profs de Français, Arabe et Informatique sont mutés à Bamako sans l'avis du Proviseur.

Lycée Public de San : sept (7) professeurs partis par mutation nationale, tous pour Bamako. Lycée Public de Bankass : Actuellement le Lycée Public de Bankass n'a pas de profs permanents en Anglais, en Arabe, en Histoire et Géographie, en Informatique et en EPS.

CETI de Ségou : mutation nationale : deux professeurs de Bâtiment mutés sur Bamako. Par mutation régionale, perd un professeur de mathématiques, sans que la direction soit au courant.

Lycée Public de Bla : Le prof d'Informatique a été muté sans dépôt préalable de demande.

Lycée Technique de Sikasso : L'unique professeur d'Economie est muté ; 1 prof de Mathématiques muté (sur deux), il reste un (1) pour un besoin de quatre (4) professeurs. L'unique prof d'EPS est muté. Un prof d'allemand en formation (inscription sur titre) est aussi muté. L'unique prof d'Economie est muté malgré l'avis défavorable du Proviseur. Les Profs de Maths, d'EPS et d'Allemand n'ont pas déposé de demande mais sont mutés.

Lycée Public de Mandiakuy : Le seul professeur de Musique du LMANDIAKUY est muté à Bamako malgré l'avis défavorable du Proviseur.

Lycée Public de Kolokani : L'unique professeur de Bamanankan est muté (non remplacé).

IFP- Tertiaire de Kayes : un professeur de secrétariat muté à Ségou sans l'avis du Directeur des Etudes assurant les fonctions de Directeur Général.

Lycée Public de Fourou : deux (2) professeurs de Français, 1 professeur d'Economie, Compta-Commerce et l'unique prof de Géologie sont mutés en dépit de l'avis défavorable du président du Conseil de Cercle et du rejet de leurs dossiers par la DRH - Education. Comme le Lycée Baouro Cisse de Djenné, le Lycée Public de FOUROU est sans professeur de Français.

IFM de Nara : départ de trois (3) professeurs (dont le seul prof de Math) à Kati. Aucun d'entre eux n'a soumis une demande de mutation à la direction de l'établissement.

Lycée de Markala : Le seul prof de Mathématique Financière est muté à Bamako.



Lycée public de Douentza : 7 (sept) départ (dont l'unique professeur d'Anglais) sans l'avis favorable du Proviseur, du Conseil du Cercle et de l'AE.

Lycée Public de Niono : Aucun Professeur d'Economie et de Comptabilité depuis 2020. Un (1) professeur d'Anglais muté à Bamako sans dépôt de demande par voie hiérarchique. Le lycée n'a plus qu'un (1) professeur d'Anglais pour seize (16) classes.

Lycée de Ténenkou : Le seul professeur d'Histoire et Géographie et le seul professeur de Mathématiques ont été mutés sans passer par la voie hiérarchique.

La liste est longue ; le phénomène est connu de tous. Même quand la DRH de l'éducation, elle-même, met « Avis défavorable » et retourne la demande à l'intéressé, si ce dernier passe, simultanément par le « réseau mafieux » de ces mutations (l'argent faisant toujours le malheur de l'école), il obtient la mutation. Dans les écoles fondamentales, le tableau est encore plus sombre : la majorité des écoles de nos villages ne fonctionnent que durant le temps de stage des finalistes de IFM. Au même moment, la pléthore est inconsciente en ville, au point que certains DCAP s'offrent le luxe de nommer des « Chargés de dossiers ». Pour quel besoin et pour quelle rentabilité ? Il faut préciser que le phénomène des mutations sans dépôt de demande par voie hiérarchique ne se fait pas qu'en direction de Bamako. On sait par exemple que le Lycée Public de Bafoulabé se vide progressivement au profit de Kita où il y a de plus en plus de lycées privés. Encore une fois, l'argent fait le malheur de l'école. Et à rythme, certains lycées de cercle ou villages vont fermer.

### Excellence, Monsieur le Président,

Appelons la chose par son nom : il faut absolument retirer au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (service employeur des enseignants fonctionnaires des collectivités) la possibilité d'effectuer des mutations d'enseignants des collectivités sans même l'avis du Ministère de l'Education Nationale (service utilisateur). Au plus vite, il faut mettre fin à la gestion catastrophique des ressources humaines : dans les centres urbains, des centaines d'enseignants sans emploi du temps ; en provinces, des écoles fondamentales de 6 classes tenues, chacune, par 2 enseignants au plus. Des lycées de cer-

cles incapables de créer plus de deux (2) séries sur 6 possibles au niveau terminale... On se rappelle que, déjà en 2014 – 2015, le département de l'éducation nationale (alors dirigé par le Professeur Kénékou dit Barthélémy TOG) a mené une enquête sur le personnel enseignant existant à Bamako. Cette enquête avait révélé que 500 enseignants étaient sans emploi du temps (ne dispensant aucun cours pour l'Etat) au niveau du secondaire à Bamako. Que fait le pouvoir organisateur contre cette ruée vers les villes, un phénomène qui empoisonne l'espace scolaire ? De qui l'école est-elle l'affaire au Mali ? Le philosophe Tzvetan Todorov nous a parlé du « gigantisme d'un corps de l'éducation nationale, constituée d'acteurs multiples dont aucun n'a un pouvoir suffisant pour mener à bien une réforme mais qui, presque tous, ont un pouvoir suffisant pour bloquer les autres ». Malheureusement, dans notre cas, « les autres sont bloqués » parce que l'écrasante majorité des acteurs se servent plus de l'école qu'ils ne servent l'école.

### Excellence, Monsieur le Président, mon Colonel.

J'ai une conviction que j'ai toujours fait savoir à ceux qui nous gouvernent, et qui l'ont rarement partagée : la meilleure façon d'aider un pouvoir, c'est de lui dire la vérité. Il est vrai que dans un pays où tout est à refaire, hiérarchiser les besoins dans un ordre de priorité est extrêmement difficile. Cependant vous ne réaliserez pas votre vision pour le Mali tant que nous baignons dans la gestion catastrophique de ressources humaines. En plus, si vous voulez vraiment réussir, n'oubliez jamais que le besoin d'éducation est permanent. En cela,

l'école doit être portée au rang de « priorité hors catégorie », car l'éducation ne peut pas attendre (« Education cannot wait »). Mon Colonel, trouvez la formule qui permettra une prise en main de notre système éducatif par toutes les composantes de la société. Si cela n'est pas fait, la nation elle-même frissonnera tôt ou tard. Former une grande solidarité nationale autour de l'école est un passage obligé pour que notre peuple sorte grandi des épreuves actuelles. Et cet effort pour sauver l'avenir de la nation, c'est tout de suite et non demain. Car, « l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire », nous enseigne Henri Bergson.

Avant de terminer, mon Colonel, je voudrais donner une précision : je ne suis qu'un lanceur d'alerte. Etre lanceur d'alerte est un choix délibéré ; en s'y engageant, on prend des risques réels au nom de la défense de ce qu'on estime être bien pour l'intérêt public ou général. Si des lycées ferment parce que, sans aucun respect de la voie hiérarchique, des enseignants les ont abandonnés au profit de leur bien-être individuel, l'Etat que vous dirigez aujourd'hui sera coupable d'une mort programmée de l'école malienne.

Tout en vous encourageant dans vos efforts de « réparation de la nation », je vous prie d'agréer, excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations distinguées.

Djenné, le 14 octobre 2022

Moussa SISSOKO, Master en Gestion des Systèmes,  
Proviseur du Lycée Public Baouro CISSE de Djenné.



## GASPI : Retour « BRUTAL »

Après trois mois de deuil suite au décès de sa mère, le rappeur signera son grand retour dans les bacs ce samedi avec sa nouvelle chanson, Brutality.

« Parce que le rap en a besoin, parce que le game en a besoin, parce que le Mali même en a besoin, j'arrive avec beaucoup de brutalité dans Brutality ». Ainsi a annoncé ce lundi son come-back l'artiste Gaspi, Mamadou Gassama à l'état-civil. C'est donc la fin de son deuil qui aura duré trois mois, depuis le décès de sa mère, Fanta Guindo, le 16 août dernier.

Pour marquer le coup, le rappeur de 34 ans revient avec un nouveau single Brutality. Comme à son habitude, c'est un egotrip avec « des flow barbares » dans lequel il chante ses propres louanges et met en avant sa personnalité. En outre, il y déplore le fait que les clashes, « sans

quoi le rap malien tend à perdre sa valeur », aient tendance à disparaître dans le pays. Ce style de musique via lequel les rappeurs, par rimes interposées, s'attaquaient verbalement dans leurs chansons, a permis à l'ancien du groupe Ghetto Kafry et à plusieurs rappeurs de sa génération d'émerger dans le mouvement hip-hop du Mali. En effet, depuis ses débuts en 2008, et plus fortement vers 2012, où il commence à évoluer en solo, le style lui a permis d'afficher des guichets fermés au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bah, de faire 16 fois le plein du Stade Omnisports Modibo Keita et de réussir 2 concerts au Stade du 26 mars.

Avec Brutality il affiche comme un air de nostalgie de ce glorieux passé. « Le clash est fini, le rap est mort, plus de concurrence », entonne le rappeur, tout en taclant les artistes Buiguini Bakaga et Mariam Bah qui, selon lui « rapportent à présent le buzz des clashes ». Dans son nouveau single, Gaspi « brutalise » également les prêcheurs, qui « eux aussi s'adonnent aux clashes pour le buzz », dénonce-t-il. Dans ce contexte, qui « a mis à zéro le rap », Gaspi n'entend pas « rester bouche bée ». Déjà, dans ces anciennes chansons, notamment Karaté (2018) et Egotrip vol 2 (2021), « Wara » Gaspi insistait sur la disparition du clash dans le « Mouv ». Armé d'une batte de baseball sur l'affiche de son nouvel opus, il entend inverser la tendance. Quitte à s'attaquer à des « non rappeurs »!

Source : Journal du Mali





# Éthiopie : L'UA appelle les belligérants à "se réengager" dans la paix

L'Union africaine (UA) a appelé dimanche les belligérants dans le conflit éthiopien à "se réengager" dans les pourparlers de paix, alors que la violence s'intensifie dans la région assiégée du Tigré.

La ville de Shire, dans le nord-ouest du Tigré, a été bombardée pendant plusieurs jours, lors d'une offensive conjointe des troupes éthiopiennes et érythréennes contre les rebelles tigréens qui a fait plusieurs victimes civiles. Un membre de l'International Rescue Committee (IRC), une ONG apportant des secours aux sinistrés, a été tué et un autre blessé lors d'une de ces attaques vendredi, qui a fait deux autres morts civils, selon l'IRC.

Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, s'est joint aux États-Unis et à d'autres pays occidentaux pour dire sa préoccupation face à l'aggravation de la violence et son impact sur les civils. Il a appelé les deux parties à négocier la paix. Il faut "travailler intensivement (...) pour lancer un processus de paix dirigé par l'UA dans les prochains jours avec la priorité de parvenir à une cessation immédiate des hostilités", a déclaré dimanche le bureau Afrique du Département d'État américain sur Twitter.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a lui aussi déclaré que l'escalade de la violence constituait "une grave préoccupation".

"Le président exhorte les parties à renouveler

leur engagement au dialogue conformément à leur accord pour que des pourparlers directs soient convoqués en Afrique du Sud", a-t-il ajouté dans un communiqué.

Le porte-parole des rebelles Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), Getachew Reda, a salué cette déclaration "à la lumière de la crise humanitaire extrêmement alarmante qui se déroule à la suite de la campagne menée par l'armée érythréenne et ses alliés éthiopiens".

Contacté par l'AFP, le gouvernement éthiopien n'a pas souhaité faire de commentaire.

Ce gouvernement du Premier ministre Abiy Ahmed et les autorités tigréennes ont accepté une invitation de l'UA à discuter, mais les négociations qui devaient commencer le week-end dernier en Afrique du Sud n'ont pas eu lieu.

Des diplomates ont suggéré que des problèmes logistiques étaient en partie à l'origine de leur report.

Les derniers combats ont eu lieu lorsque l'envoyé spécial américain, Mike Hammer, est arrivé à Addis-Abeba pour faire pression pour mettre fin à cette guerre qui dure depuis près de deux ans.

La ville de Shire, à environ 40 km au sud de la frontière éthiopienne avec l'Érythrée, a été "soumise à des frappes aériennes et d'artillerie lourde continues toute cette semaine", a



déclaré à l'AFP un travailleur humanitaire sur place.

Un membre de l'IRC y a été tué lorsque l'ONG distribuait de la nourriture "aux bénéficiaires du PAM, y compris des mères et des enfants vulnérables", a déploré dimanche le Programme alimentaire mondiale (PAM) des Nations unies.

"Le PAM condamne tout ciblage délibéré des activités humanitaires et appelle fermement toutes les parties au conflit à respecter et protéger les opérations et le personnel humanitaires, conformément à leurs obligations liées au droit international humanitaire", a déclaré à l'AFP un porte-parole du PAM en Éthiopie.

En évoquant les "récentes attaques aveugles" des forces éthiopiennes et érythréennes, la cheffe de l'Agence américaine pour l'aide humanitaire (USAID), Samantha Power, a elle jugé que "le risque d'atrocités et de pertes de vies supplémentaires s'intensifie, en particulier autour de Shire".

Les combats avaient repris en août au Tigré après une accalmie de cinq mois, ébranlant les espoirs de régler un conflit qui a tué un nombre incalculable de civils, et diminuant l'aide humanitaire nécessaire.

Le conflit a éclaté en novembre 2020 lorsqu'Abiy, prix Nobel de la paix, a envoyé des troupes contre le TPLF, parti au pouvoir au Tigré qu'il accuse d'avoir organisé des attaques contre des camps militaires.

Le TPLF a dominé la coalition au pouvoir en Éthiopie pendant des décennies, avant qu'Abiy n'arrive au pouvoir en 2018.



AFP

# Terrorisme : La menace jihadiste se profile à la frontière entre le Niger et le Bénin



« Nous vivons avec la peur ! », s'alarme le Nigérien Mamane Sani Harouna, en déployant un immense filet de pêche dans les eaux du fleuve Niger qui marquent la frontière avec le Bénin.

Cette zone était jusque-là à l'abri des violences jihadistes qui endeuillent le Niger depuis des années. Mais en septembre, des hommes armés ont mené la première attaque contre un poste de la douane de Malanville (nord-est), la ville béninoise la plus proche du Niger, tuant deux personnes.

Mamane Sani Harouna, qui vit sur les rives du fleuve, est catégorique: "les terroristes sont sur la frontière des deux pays et s'ils sont traqués au Bénin, ils se replieront au Niger".

Sur l'autre rive, on aperçoit le reflet du soleil sur les toits des habitations au Bénin.

En tordant son tee-shirt inondé de sueur, le pêcheur prévient: "ce sont ces eaux qu'il faut surveiller, elles peuvent faciliter les infiltrations des terroristes et par ici, il y a trop de zones boisées" susceptibles de servir de repaires.

Assimou Abarchi, préfet de Gaya, un département de la région de Dosso, limitrophe du Bénin et du Nigeria, le reconnaît: "le défi sécuritaire est là, la menace est réelle". "Mais jusqu'ici, Dieu merci, on dort bien, on se ré-

veille bien", confie-t-il à l'AFP.

"Pour le moment c'est calme, il y a juste de petits bandits qui volent nos animaux pour les revendre aux bouchers", relève Mariama, calebasse sur la tête, qui part vendre du lait au Bénin en traversant à pied le pont sur le fleuve Niger.

Dosso est jusqu'ici épargnée par les violences attribuées aux groupes armés affiliés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique (EI) qui ont fait des centaines de morts dans les deux régions voisines de Tillabéri et Tahoua (ouest) proches du Mali et du Burkina Faso.

Les attaques jihadistes ont poussé les opérateurs nigériens à bouder les axes routiers menant au port d'Abidjan ou de Lomé via le Burkina Faso, au profit du corridor de Dosso, pour aller prendre du fret au port béninois de Cotonou, selon les syndicats.

"A cause de la crise sécuritaire, un de nos corridors Lomé-Burkina-Niamey est quasiment déserté par les camions et cela constitue un frein à la mobilisation des recettes", a confirmé le ministre nigérien des Finances, Ahmad Jidou.

En visite en début de semaine à Gaya, le président nigérien Mohamed Bazoum s'est inquiété d'une éventuelle dégradation de la sécurité dans cette zone.

A titre préventif, il a promis de créer un bataillon militaire à Gaya "doté de tous les moyens", afin de surveiller les 266 km de frontière nigéro-béninoise.

## Zone de ravitaillement des jihadistes

"Le Bénin est un partenaire stratégique pour le Niger", a-t-il assuré. "Quand nous savons les agissements de ces forces (jihadistes) et leur velléité d'ouvrir des fronts de l'autre côté (béninois), nous sommes sommés de prévenir" et donc "de nous déployer" sur cette frontière, a ajouté le chef de l'Etat devant des commandants des Forces de défense et de sécurité (FDS) de Dosso.

D'autant que Niamey construit en partenariat avec la Chine, un oléoduc géant - le plus grand d'Afrique - pour exporter dès juillet 2023 son pétrole brut via le Bénin, afin de compenser les pertes de recettes engendrées par la chute des cours de l'uranium dont il est un grand producteur.

Niamey et Cotonou ont signé mi-juillet "un accord" pour lutter contre "le terrorisme", prévoyant en particulier un échange de renseignements et des opérations militaires conjointes.

Mohamed Bazoum a déploré que la région de Dosso soit utilisée comme corridor de "ravitaillement en carburant et en logistique des terroristes" basés au Mali, à l'aide de motos et de pirogues, exhortant les forces régulières à "trouver une bonne réponse" pour les "couper" de cette source.

"Les motocyclistes se faufilent du Nigeria jusqu'au Nord du Mali et des pirogues impliquées dans la contrebande sont équipées de puissants moteurs", a confié à l'AFP un fonctionnaire basé à Gaya.

Dosso dispose d'un bataillon spécial d'intervention fort de plus de 500 hommes dont les éléments ont été formés par les forces françaises et Paris l'a même équipé en véhicules pick-up et armes lourdes.

AFP



# XAVI : « Être entraîneur du Barça, est une tâche ingrate »

Mohamed Salah a réalisé une grosse performance en Ligue des Champions. En inscrivant un énième triplé record en l'espace de seulement 6 minutes après son entrée en jeu mercredi contre les Glasgow Rangers (7-1), Mohamed Salah est devenu le meilleur buteur Africain de l'histoire de la plus belle des compétitions Européennes.

Le coach du Barça, Xavi, fait le bilan de l'état de son équipe, après le fiasco de la Ligue des champions, dans les heures précédant le Clasico. Xavi Hernandez a fait le point sur la situation, sportive et émotionnelle, de son effectif dans les heures précédant le Clasico au Bernabeu. L'entraîneur catalan est persuadé que ses hommes ont déjà surmonté le fiasco en Ligue des champions et malgré le fait qu'il ait assuré que la position est ingrate, il se voit capable de renverser la situation de l'équipe.

## ÉTAT D'ESPRIT

« Le Clasico est une grande opportunité pour nous. Nous voulons continuer à être des leaders. C'est un défi et nous devons changer de fusil d'épaule. Nous devons continuer à travailler et être positifs ». »J'essaie de les mettre à l'aise, d'enlever la pression de l'environnement, ce qui est beaucoup, pour en profiter. Demain est un match avec un enjeu. Il faut profiter et être les protagonistes du jeu et obtenir la meilleure version de chaque joueur. Être entraîneur du Barça est une tâche ingrate, c'est mieux d'être joueur ».

## ABSENCE DE COURTOIS

« On doit se battre plus depuis l'extérieur de la surface, mais pas parce que Courtois n'est pas là. L'autre jour, on l'a fait plus. On s'est créés beaucoup d'occasions depuis l'extérieur. Et demain devrait être un exemple de plus qu'il faut le faire ».

## RECONSTRUCTION DE L'ÉQUIPE

« On a un peu tout reconstruit, mentalement et sportivement. On a fait une vidéo et on a regardé les deux parties. C'est dommage. Tu vois que tu mérites plus. Il faut récupérer l'équipe mentalement. Si on insiste, on va aller bien. Il faut plus de muscle, mais du cerveau, pour mieux attaquer, être concentré, savoir défendre, prendre des décisions, arriver sur le terrain adverse et mener le jeu et ne pas le subir... ».

## LE CÔTÉ DROIT

« On va peu changer, on n'a pas Ronald, qui a très bien arrêté Vinicius l'an dernier. Celui qui y joue devra être très bon et aura besoin de couverture. Je vois plus un effort collectif. Il n'y a pas que Vinicius qui m'inquiète ».

## LES CRITIQUES

« Je comprends les doutes. Je sais où j'en suis. Je n'ai rien à dire. Nous avons raté une journée qu'il ne fallait pas rater. J'ai beaucoup d'empathie. Et je suis aussi triste. Il faut continuer à être positif. moins d'un an pour renverser la situation, et je vois ce qu'on peut faire. Je le vois. Il est tôt pour tirer des conclusions. Bien qu'en Europe on échoue, mais pas en Liga ».

## LE CLASICO

« Je ne sais pas si ça me rend excité, je ne sais pas si c'est le bon mot. Mais j'aime jouer contre le Real Madrid. Je suis compétitif. J'aimerais continuer à être footballeur pour jouer ce type de match. Comme le jour de l'Inter. C'est dans ces matches qu'il faut être à la hauteur, aussi en tant qu'entraîneur. C'est spectaculaire de jouer un match comme celui-ci.

La motivation est maximale, c'est une opportunité de s'imposer comme leader de la compétition ».

## LAPORTA

« Il m'a donné un maximum de confiance, qu'il reste beaucoup de saison. Il est aussi très optimiste. C'est un phénomène. Cette Ligue des champions nous est cruelle. Nous sommes sur la bonne voie, nous allons bien ».

## OPTIMISTE

« Je pense que c'est ma façon d'être, je suis un optimiste de naissance et je crois au travail et à l'évolution. En Liga, nous nous débrouillons très bien, nous sommes à égalité et leaders au classement. Je peux continuer à être optimiste. Je suis très culé et têtu. Et j'aimerais que ça se passe bien et je n'arrêterai pas de travailler et d'insister sur ce que je fais. Le jour où je ne serai plus à la hauteur, je rendrai le tablier. Le jour où je ne pense pas être une solution, j'irai. Je ne serai pas un problème. Mais présentement je vais bien. » Busquets est intouchable ? « Oui, il est important. Bien qu'il n'ait pas fait la meilleure deuxième période contre l'Inter, ça reste un joueur important. Intouchable ? C'est un joueur du Barça et il doit se tenir prêt à jouer. Comme tout le monde. »

## KOUNDÉ

« Il va bien, à cent pour cent. Il s'est bien entraîné et le sentiment est bon. Nous verrons demain. »

Source : Afrikmag





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre ciel témoignera d'un fort potentiel pour relever des challenges ambitieux. On vous sollicitera à travers des propositions ou une plus grande importance accordée à vos fonctions. Vos méthodes convaincront et vous apporteront de la reconnaissance.

Avec ces dépenses liées à vos vacances ou à des activités de loisirs, il vous faudra revoir votre budget à la baisse et trouver des plans malins pour vous en sortir au mieux. Si vous avez une procédure en cours, elle durera plus longtemps que prévu.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est devant la machine à café qu'on vous trouvera ce lundi. Soit vous rentrez de vacances et vous n'avez pas encore retrouvé le rythme, soit vous attendez les congés avec impatience. Dans un cas comme dans l'autre, qu'on ne compte pas trop sur vous.

Aujourd'hui, vous n'aurez que faire de l'état de vos comptes. Vous avez envie de profiter, de vous faire plaisir et de chouchouter vos proches. Tant pis si ça vous met dans le rouge et tant pis si votre banquier vous appelle tout fâché.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les activités sont éreintantes. De la dispersion survient et vous avez l'impression de stagner intellectuellement. Une mise au point pourrait vous être utile, privilégiez le dialogue avec l'un de vos collaborateurs, il peut vous aiguiller sur votre avenir.

De la prudence est conseillée pour garder votre trésorerie et éviter des frais inutiles est encore la meilleure chose à faire. Les tentations sont importantes et vous cédez surtout si votre cercle d'amis vous entraîne dans une sortie, car vous êtes généreux.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

En fait, cela ne sera pas compliqué. Pour aboutir dans vos démarches, dans vos actions professionnelles, vous devrez fournir un effort supplémentaire. Vous l'aurez compris tout seul, il sera inutile de vous faire une pique de rappel sur vos obligations.

Vous ne serez pas à court d'argent en ce début de mois. Mais ce sera la suite qui vous inquiétera. À l'allure où vous dépenserez vos euros, vous vous demanderez s'il vous en restera suffisamment pour les semaines à venir, car vous aurez des frais.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Ne dévoilez pas votre ambition pour rester neutre dans vos collaborations professionnelles. Le projet sur lequel vous travaillez peut mettre en compétition des collègues sur qui vous aviez investi une confiance. La prudence est votre meilleure attitude.

La journée apporte un climat dépensier pour de multiples raisons. Vous pouvez vivre au-dessus de vos moyens et ne pas parvenir à réaliser des économies importantes. Votre ambition professionnelle est revenue et vous envisagez de gagner de meilleurs revenus.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez allier inventivité, créativité et esprit pratique pour concrétiser les idées que vous avez en tête. Sortir des sentiers battus ne vous fait pas peur et vous aidera à tirer votre épingle du jeu. Votre chef pourrait vous confier de nouvelles responsabilités.

Si vous devez renégocier des contrats d'assurance, un emprunt ou vos conditions bancaires, vous n'aurez aucune difficulté pour synthétiser les options et analyser les propositions les plus intéressantes. De quoi faire quelques économies chaque mois !.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un problème d'organisation jette le trouble dans votre service. Vous pourriez baisser en productivité parce qu'il y a des absents ou des collègues qui ne travaillent pas aussi vite que vous. Il faut faire des concessions dans cette journée d'irritabilité.

Les dépenses ne sont pas destinées aux loisirs. Vous devez d'abord régler des charges ou payer pour assumer des besoins familiaux. Mais vous prenez la situation avec sagesse pour que personne ne manque de rien. Des économies faites restent assez maigres.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez beaucoup de contraintes au travail. On vous imposera des règles auxquelles vous aurez du mal à vous plier, car vous n'y adhérez pas et non par esprit de contradiction. Une charge supplémentaire de boulot pourrait aussi vous tomber dessus.

Vous compterez davantage sur de nouveaux revenus que sur vos économies pour avancer dans la vie. Vous dégotterez de bons tuyaux et vous pourriez réussir un joli coup financier. À moins que vous ne cumulez une activité pour faire rentrer des euros.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Uranus dans le secteur renforce votre besoin d'indépendance et votre goût pour l'aventure. Vous ne serez pas très discipliné aujourd'hui ! Attention à ne pas provoquer les foudres de votre hiérarchie !

Une nouvelle vous faisant part d'un héritage ou d'un acte de donation en votre faveur pourrait arriver aujourd'hui. Elle atténuera votre sensation de manque, d'insécurité vis-à-vis de l'avoir.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La rigueur qui vous caractérise vous permettra de déceler des petites erreurs dans certains dossiers. Heureusement vous parviendrez à rectifier le tir et à rendre un travail impeccable. Profitez-en pour revoir votre façon de travailler afin d'éviter que ça ne se reproduise.

Évitez de confier à n'importe qui vos projets financiers. Certaines personnes mal intentionnées pourraient essayer de vous rouler. La prudence est de mise aujourd'hui avec Pluton mal aspecté. Mieux vaut vous montrer discret de ce côté.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Une désorganisation dans votre travail peut vous rendre service. Vous pouvez succéder à un collègue qui démissionne. Le poste à pourvoir peut demander une spécialisation et une bonne aptitude pour gérer une équipe, il vous appartient de l'accepter ou pas.

Les frais sont élevés et vous réalisez que le salaire part en grande partie dans des frais obligatoires. C'est avec de la frustration et des concessions que la journée s'écoule en rêvant à un budget plus important. Un achat inattendu peut arriver.



## Poisson (19 février - 21 mars)

La période que vous traverserez sera constructive. En revanche, elle supposera également d'importants changements, ce que vous n'apprécierez pas forcément. Il sera pourtant nécessaire de vous y adapter et de prendre les dispositions nécessaires.

Ne soyez pas trop pressé d'aboutir dans vos négociations : certaines conditions mériteraient même d'être revues. Vous serez à même de parvenir à vos fins en faisant semblant de ne pas être si intéressé que cela sur cette belle opportunité financière.





L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23